

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 12 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET PIECES DE RECHANGE POUR LA REHABILITATION DES STUDIOS DE DIFFUSION DU POSTE NATIONAL ET DES STATIONS REGIONALES DE LA CRTV, EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV EXERCICE 2024

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'équipements et pièces de rechange pour la réhabilitation des studios de diffusion du Poste Nationale et des Stations régionales de la CRTV, au titre de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition d'équipements et pièces de rechange pour la réhabilitation des studios de diffusion du Poste Nationale et des Stations régionales de la CRTV.

Il s'agit de fournir, dans un délai de trois (03) mois, les équipements décrits et quantifiés dans le tableau ci-après :

	DESIGNATION	QTÉ
--	-------------	-----

1	MODULE ANTENNE	10
2	Acier pour Module Antenne	10
3	Compateur 4558	400
4	Démux THAT2180	20
5	Amplificateur d'erreur 4053	50
6	SWITCH ANTENNE	10
7	SWITCH ON OFF FADER	30
8	MODULE CONTROL ROOM	10
9	Acier pour module Control Room	10
10	Amplificateur d'erreur 4053	25
11	Transistor Bipolaire BC 549	25
12	Micro d'ordre	4
13	MODULE MICRO LIGNE INPUT	32
14	Acier pour module Micro Line Input	20
15	Paire de transistors complémentaire 2SC 2547/ 2SC2240	20
16	MODULE LIGNE LIGNE	13
17	Acier pour module Micro Line Input	20
18	Transistor 4N32	50
19	Ballast BC 550	50
20	Régulateur BC 560	50
21	Ampli opérationnel TL 072	200
22	VOIE HYBRIDE B	5
23	THAT 1646	20
24	Transistor bipolaire TL 7705	100
25	MODULE ALIMENTATION	1
26	Transistor TIP 42C	50
27	Transistor TIP 41C	50
28	Circuit intégré LM 317	50
29	Circuit intégré LM 337	50
30	Condensateur 1000uF 63V	30
31	Condensateur 4 700 uF 63V	20
32	LM317HVK	30
33	VU METRE ANTENNE	6
34	CHASSIS 8 MODULES AVEC ALIMENTATION, NAPPE et Tanches aveugles	1

35	Prolongateurs de nappe permettant de nappe interne du mélangeur	2
36	Amplificateur CASQUE	20
37	Tranche aveugles	10
38	Paire Moniteur audio studio et cabine	10
39	Insert téléphonique	4
40	Microphone de studio	15
41	Lecteur playout	2
42	Disque dur 2To	10
43	Pied table micro	30
44	Disque dur système	10
45	Disque dur externe usb 2T0	12
46	Synology DS920+ – 4 baies	3
47	Disque dur NAS 2T0	12
48	Souris USB	50

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 120 000 000 (Cent vingt millions)**.

4.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5.Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire **N° 60561300**

6.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21

40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de francs **CFA 125 000 (cent vingt-cinq mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « **compte spécial CAS-ARMP** » n° **335 988** ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **28 MAI 2024** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 011/AONO/CRTV/CIPM/2024 du 12 avril 2024

pour l'acquisition d'équipements et pièces de rechange pour la réhabilitation des studios de diffusion du Poste Nationale et des Stations régionales de la CRTV, au titre de l'exercice 2024.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO d'un montant de **FCFA 2 400 000 (Deux millions quatre cent mille)**.

Lesdites cautions doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 MAI 2024** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des documents ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non satisfaction d'au moins 80 pour cent (80%) de « OUI » des critères essentiels ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément d'un distributeur agréé pour les équipements et pièces majeures suivantes :

MODULE ANTENNE

Acier pour Module Antenne

SWITCH ANTENNE

SWITCH ON OFF FADER

MODULE CONTROL ROOM

Acier pour module Control Room

MODULE MICRO LIGNE INPUT

Acier pour module Micro Line Input

MODULE LIGNE LIGNE

Acier pour module Micro Line Input

VOIE HYBRIDE B

MODULE ALIMENTATION

VU METRE ANTENNE

CHASSIS 8 MODULES AVEC ALIMENTATION, NAPPE et Tanches aveugles
Prolongateurs de nappe permettant de nappe interne du mélangeur

Amplificateur CASQUE

Tranche aveugles

Paire Moniteur audio studio et cabine

Insert téléphonique

Microphone de studio

Lecteur playout

Synology DS920+ – 4 baies

– Non satisfaction à 100% des caractéristiques techniques des équipements majeures sus évoqués.

13.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

– Présentation générale de l'offre ;

– Références professionnelles du prestataire dans les prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq (05) dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations);

– Origine ou source de provenance de la fourniture (USA, Union Européenne, Japon, Canada, Australie, UK) ;

– Respect des caractéristiques techniques non majeures des fournitures ;

– Service après-vente (disponibilité des pièces de rechange pendant 02 ans, Assistance technique pendant une durée minimale de douze (12) mois, garantie des équipements pendant 12 (douze) mois) ;

– Capacité financière d'au moins **F CFA 45 000 000** (quarante-cinq millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO ;

– Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés à chaque page datés et signés à la dernière page) ;

– Délai de livraison.

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au

Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE Le 12-04-2024
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NDONGO CHARLES